



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nancy, le vendredi 24 janvier 2020

Réparation du pont de Damelevières à partir du 27 janvier

Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle informe les usagers de la RD 110 qui empruntent le pont enjambant les voies ferrées que des travaux de réfection vont être engagés en deux temps. Coup d'envoi de nuit le 27 janvier. Seconde phase à compter du lundi 3 février.

La première phase des travaux consiste à mettre en œuvre un platelage de protection au-dessus des voies SNCF. Afin de limiter la gêne aux usagers et d'assurer la sécurité des personnels intervenants, **les travaux seront réalisés de nuit sous coupure de circulation routière et ferroviaire à compter du lundi 27 janvier pour 4 à 5 nuits.**

La seconde phase débutera le lundi 3 février avec cette fois fermeture de la circulation routière sur l'ouvrage pour une durée de 2 mois. Une déviation sera mise en place par la RD1d à Bainville-sur-l'Eau. Un accès aux piétons et aux modes actifs sera conservé sur l'ouvrage durant toute la durée du chantier.

L'ouvrage date de 1926. C'est un pont de type « bow-string » en béton armé (catégorie de pont munie d'un tablier faisant aussi fonction de tirant et de poutres latérales en arc au-dessus du tablier et qui sont encastrés l'un dans l'autre aux extrémités. En travée, le tablier est tenu par des suspentes souvent à la verticale). Il permet à la RD110 de franchir les voies SNCF à proximité de la gare de Damelevières.

Des dégradations internes au béton ont été repérées. Elles provoquent des fissures et des fractures dans les arcs, qui avaient déjà été réparés en 1985-1986.

Dans le cadre de l'entretien régulier de son patrimoine ouvrages d'art, le Département de Meurthe-et-Moselle a lancé en début d'année une étude globale de réparation qui comprendra un diagnostic approfondi des bétons.

Afin d'éviter que des éclats se détachant de la structure ne tombent sur les trottoirs, la chaussée et les protections caténares, des travaux d'emmaillotage des arcs et des suspentes, ainsi que des travaux de remplacement des garde-corps sont engagés.

Le montant total des travaux s'élève à 305 000 € financés à 100% par le Département.

